

Synthèse du Groupe de travail "Citoyenneté métropolitaine" du 3 mai 2016

Animation : Michel Gellard et Jean-Yves Failler

Le sens du groupe de travail

Il correspond à la fois à une demande interne au Conseil de développement et à celle de Nantes métropole qui a souhaité que le Conseil mesure la perception et les attentes des habitants vis-à-vis de ce grand espace intercommunal qui régit de plus en plus la vie quotidienne de chacun.

Son objectif est aboutir à des préconisations propres à développer une citoyenneté métropolitaine, c'est-à-dire une meilleure appropriation de ce qui constitue notre espace de vie et d'intérêts.

Questions préalables à la réflexion (diaporama d'introduction "de l'habitant au citoyen, de la commune à la métropole" joint à la présente synthèse)

Il s'agit d'abord de partager quelques éléments pour réfléchir collectivement :

+ Des éléments de contexte territorial :

- une métropole de plus en plus présente dans la vie quotidienne
- une pratique démocratique qui s'en trouve bouleversée et qu'il faut renouveler
- un rôle des élus à réinventer dans ce nouveau contexte territorial

+ Des éléments d'appréciation sur l'usage du vocabulaire

- citoyen, citoyenneté : selon le droit, l'usage et... les éventuels détournements, la définition fluctue
- métropole, métropolitains : de l'espace flou de la vie quotidienne des habitants au périmètre institutionnel prescrit par la loi, il y a des confusions possibles
- habitant, usager, militant, partisan, opposant, etc : les postures peuvent varier selon situations

+ Des éléments sur un certain effacement communal

Les domaines d'interventions (ce qu'on dénomme compétences) sont très nombreux et vident peu à peu l'action communale. Les actions des divers échelons territoriaux peuvent aussi se superposer.

+ Des éléments sur différents critères d'approche de la citoyenneté

- des droits et des devoirs dans un espace partagé
- le partage d'une géographie, d'une histoire, des pratiques
- une forme d'appartenance à une communauté d'intérêts
- des pouvoirs d'électeur

A l'échelle métropolitaine, on est d'abord habitant. La soumission à la fiscalité métropolitaine ne s'accompagne pas aujourd'hui du droit de suffrage direct (seul le "fléchage" des candidats sur les listes municipales permet de savoir qui siègera dans les instances métropolitaines).

Les apports des premiers débats du groupe

Sur la base du diaporama présenté par les animateurs, cette première séance a permis un très large échange pour mettre en lumière plusieurs éléments :

+ une perception contrastée de la métropole

- le sentiment anti métropolitain (par analogie avec la perception des Institutions européennes) se diffuse parfois dans la population. Il a pu se traduire notamment lors des élections municipales dans certaines communes
- la logique "Nantes et les autres communes" pèse sur la définition du commun métropolitain. Le (ou la) maire de Nantes doit-il systématiquement occuper la présidence de la métropole ?
- l'image de la métropole se réduit souvent à la question de la fiscalité. Les campagnes municipales de 2014 se sont déroulées sur des objectifs de stabilité fiscale et l'augmentation est venue...de la métropole
- la métropole est souvent peu comprise dans son organisation : mutualisation des services, pôles de proximité...
- et pourtant certaines communes limitrophes sont attirées par la métropole et voudraient y adhérer pour bénéficier de ses services

+ des effets de système

- le poids des services, compte tenu de l'absence d'élection des conseillers communautaires au suffrage direct, peut contribuer à la distance du citoyen vis-à-vis de l'institution métropolitaine
- il y a un effet "mammoth technique" qui pèse parfois aussi sur les élus eux-mêmes
- le citoyen métropolitain comprend mal les différents niveaux d'intervention et la notion de "proximité" est souvent interrogée

+ des médias métropolitains à refonder

- l'information des citoyens passe encore essentiellement par des canaux communaux
- la diffusion de l'information métropolitaine concerne d'abord...les nantais. Beaucoup d'habitants des communes indiquent qu'ils ne reçoivent pas la publication de Nantes passion
- la question d'une refonte des médias (papier et numériques) métropolitains est posée, notamment au regard de la puissance grandissante des réseaux de tous ordres

+ un rapport communes-métropole à réinventer

- la complexité institutionnelle rend peu lisible l'évolution future des communes
- la très grande diversité des communes peut se trouver diluée dans le grand espace métropolitain. Dès lors les apports de chaque commune à la métropole ne sont pas toujours bien identifiés

+ des espaces de dialogue interrogés

- le sentiment d'un manque d'espaces de discussion peut exister alors qu'ils ont tendance à se multiplier
- la valeur ajoutée du groupe peut être de participer à une meilleure organisation des espaces de débat en partant des attentes des citoyens
- les espaces de dialogue peuvent être thématiques pour être mieux appropriés

+ un projet métropolitain pas assez apparent

- la perception de la métropole est liée à celle du projet. Celui-ci existe mais n'apparaît pas toujours à l'échelle du citoyen, a fortiori s'il n'est pas nantais
- ce projet métropolitain est davantage perçu par les "acteurs" (entreprises, associations, structures diverses) que par les habitants
- l'histoire de l'intercommunalité est assez récente (au moins du point de vue de l'échelle du temps administratif) et sa construction peut apparaître éloignée des préoccupations quotidiennes

+ une accélération des processus de débat public

- les attentes des jeunes générations s'expriment de plus en plus par d'autres canaux que ceux qui sont traditionnellement proposés par la puissance publique
- il s'ensuit une accélération des modes d'intervention dans le débat public (réseaux sociaux, pétitions web...) qui dépasse la capacité de réponse des décideurs publics

✚ les risques d'une certaine contractualisation des rapports élus-citoyens

- les citoyens développent souvent des attitudes de consommateurs de politiques publiques
- ce rapport de client à prestataire peut se développer à l'échelle métropolitaine, compte tenu du lien démocratique distendu

✚ une pédagogie métropolitaine" encore insuffisante

- la métropole ne va pas encore assez vers le citoyen
- l'explication du "qui fait quoi" reste souvent insuffisante

Les premiers axes de travail

Deux axes de travail sont proposés au groupe :

➤ 1 – D'abord, mieux identifier ce qui rassemble

Plusieurs questions sont à aborder :

- Qu'est qui est "commun" aux habitants de ce territoire ?
- Qu'est-ce qui est partagé : paysage, lieux, attitudes, modes de vie, comportements... ?
- Quels sont les apports à la construction métropolitaine : ceux de ses habitants mais aussi ceux de ses communes ?

➤ 2 – Comprendre le processus de fabrication d'une décision métropolitaine

- Les métropoles fonctionnent-elles toutes de la même manière ? Un comparatif est à établir
- Quels sont les mécanismes à l'œuvre dans la prise de décision à l'échelle de la métropole ?

Prochaine séance de travail :

Lundi 20 juin à 18h dans les locaux du Conseil (13^e étage)